

AFFAIRE N° 34

RATIFICATION des DEPENSES IMPREVUES du 1er Janvier 1949 au 31 Mai 1950 (Ex: 1949)

Monsieur le Maire donne lecture du rapport. et du relevé joint.

Saint-Denis, le 5 Juin 1950

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 147 de la loi municipale du 5 Avril 1884, j'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus le relevé des dépenses imprévues mandatées du 1er Janvier 1949 au 31 Mars

*Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet
Saint-Denis le 10 Septembre 1950*

*P. le Secrétaire Général
Le Chef de D^{eu} délégué
Signé: Gavarini*

*Approuvé
Saint-Denis le 11 Juin 1950
P. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: Seroux*

1950 (exercice 1949) qui s'élève à la somme de CENT TRENTE SEPT MILLE CINQ CENT QUARANTE TROIS FRANCS Cinquante centimes (137.543.50)./.

Le 1er Adjoint ff. de Maire
Signé: VALLON HOARAU.

Ratifié à la majorité.

Toutes les affaires figurant au rôle de la 2ème Session Ordinaire de 1949 ayant été examinées et personne ne demandant plus la parole Monsieur le Maire prononce la clôture de la dite session et lève la séance à 11 H.40'./.

Le Secrétaire,

Sang

Le Maire Adjoint,

Les Membres,

L. Dupont

L. Bourret

Mme P. Chanaque

M. Dupont

M. Pinguet

M. de la Hogne

Michel Fenete

J. G...



[Signature]

S'est abstenu de signer: M. PINGUET Jean
A refusé de signer: Mme ABELIN Raoul